

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution #24-282 concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à permettre un changement d'usage au 4271, avenue Royale

Avis public est par la présente donné :

- **Que** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a adopté, à une séance ordinaire tenue le 11 novembre 2024, le projet de résolution PPCMOI #24-282;
- **Qu'**une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 2 décembre 2024, de 17 h à 18 h, dans le local de la bibliothèque, situé au 33, rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges. L'objet de cette assemblée est d'informer les personnes intéressées sur ce projet de résolution.

Au cours de cette assemblée publique, le directeur à l'urbanisme et au développement durable expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les dispositions qui sont susceptibles d'approbation référendaire seront identifiées et le processus de demande de tenue de référendum sera expliqué;

- **Que** ce premier projet de résolution a été adopté dans le cadre du *Règlement numéro 20-766 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* et a pour objectif de permettre les usages service administratif et commerce et service de restauration sur le lot 6 092 477 portant l'adresse 4271, avenue Royale dans la zone Aid-060;
- **Que** le premier projet de résolution peut être consulté à l'hôtel de ville, au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges, aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 22 novembre 2024.

Avis numéro : 2024-63

Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église)
3. Garage municipal (4070, avenue Royale)
4. Site web de la Municipalité

le 22 novembre 2024, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 22 novembre 2024.



Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe